

Date d'émission 18-oct.-2017

Date de révision 16-oct.-2017

Version 1

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit** Facilan™ C8**Substance pure/mélange** Mélange**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Application** Fabrication additive**Utilisations déconseillées** Non identifié.**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Fabricant****3D4MAKERS**
Waarderweg 56
2031BP Haarlem
Netherlands
Tel +31 (0) 23 820 0584
<https://www.3d4makers.com/>**Adresse e-mail** info@3d4makers.com**1.4. Numéro d'appel d'urgence****Europe****Numéro d'appel d'urgence** - +31 (0) 23 820 0584 (08.00-17.00 CET)**SECTION 2 : Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP].

Symboles/pictogrammes

Sans objet

Mention d'avertissement

Aucun(e)

Mentions de danger

Sans objet

Conseils de prudence

Sans objet

2.3. Autres dangers

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	Numéro d'enregistrement REACH	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Résine de polylactide	Indisponible	9051-89-2	Aucune donnée disponible	60-70	Non classé

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Transporter à l'extérieur en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau	En cas de contact avec un produit en fusion, rincer immédiatement à l'eau froide pendant au moins 10 minutes. Ne pas tirer sur le produit solidifié pour le détacher de la peau. En cas de brûlure, consulter immédiatement un médecin.
Contact oculaire	Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.
Ingestion	Si une importante quantité de produit a été ingérée ou en cas de sensation de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau (brouillard), Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction appropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Aldéhydes, Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂), et. Monomère (2-Oxepanone, Hexan-6-olide, CAS 502-44-3).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éliminer les sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

Méthodes de nettoyage

Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Protéger de la lumière du jour. Tenir à l'écart de la chaleur. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver bien fermé, au frais et au sec. Conserver à une température ne dépassant pas 40 °C. Protéger de l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations sont fournies dans la présente Fiche de données de sécurité.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Maintenir les niveaux d'exposition personnelle au-dessous des valeurs de Dose dérivée sans effet (DDSE) et de limite nationale d'exposition (le cas échéant).

Niveau dérivé sans effet (DNEL) - travailleur

Indéterminé(e)(s)

Niveau dérivé sans effet (DNEL) - Consommateurs

Indéterminé(e)(s)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Indéterminé(e)(s)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
Protection des mains	Gants de protection n'est pas vraiment nécessaire. Cependant, nous recommandons d'utiliser des gants de protection en caoutchouc. Gants en PVC, Caoutchouc butyle, Caoutchouc chloroprène.
Protection de la peau et du corps	Vêtements à manches longues.
Protection respiratoire	Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Mettre en place une ventilation adaptée.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Filament
Gris clair

Odeur

Inodore

Seuil olfactif

Sans objet

Propriété

Valeur

Remarques • Méthode

pH

Aucune information disponible

Point de fusion / point de congélation

Aucune information disponible

Point / intervalle d'ébullition

Indéterminé(e)(s)

Point d'éclair

Taux d'évaporation

Aucune information disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Indéterminé(e)(s)

Limites d'explosivité

Limites supérieures d'explosivité

Sans objet

Limites inférieures d'explosivité

Sans objet

Pression de vapeur

Indéterminé(e)(s)

Densité de vapeur

Sans objet

Densité relative

Aucune information disponible

Hydrosolubilité

Insoluble dans l'eau

Solubilité(s)

Aucune information disponible

Coefficient de partage

Aucune information disponible

Température d'auto-inflammabilité

Aucune information disponible

Température de décomposition

Aucune information disponible

Viscosité cinématique

Aucune information disponible

Viscosité dynamique

Aucune information disponible

Propriétés explosives

Aucune information disponible

Propriétés comburantes

Aucune information disponible

Densité

Aucune information disponible

Masse volumique apparente

Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Il n'existe aucune donnée d'essai particulière pour ce produit. Pour plus d'informations, consulter les sous-sections ultérieures du présent chapitre.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Températures supérieures à 230 °C / 446 °F. Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Incompatible avec les agents comburants, Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut dégager des émanations toxiques dans des conditions d'incendie: Aldéhydes, Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂), Monomère (2-Oxepanone, Hexan-6-olide, CAS 502-44-3).

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation, Cutané(e).

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Mesures numériques de toxicité**Toxicité aiguë**

Attention - ce mélange n'a pas encore été testé de manière exhaustive. En raison de la composition du mélange et des études réalisées sur des produits similaires, ce mélange est considéré comme non classé. Le polymère n'est pas bioaccessible en raison de la taille de ses molécules.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

Résine de polylactide (9051-89-2)				
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Remarques
Inconnu(e)	Rat	Oral(e)	>5000	DL50 (dose létale) mg/kg
Inconnu(e)	Lapin	Cutané(e)	>2000	DL50 (dose létale) mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

D'après les données sur les composants: Aucune classification selon les critères SGH.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun effet sensibilisant connu.

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données sur les composants: Non mutagène.

Cancérogénicité

D'après les données sur les composants: Présumé non cancérogène pour l'humain.

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

STOT - exposition unique

Aucune information disponible

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucun danger identifié.

SECTION 12 : Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Le polymère n'est pas bioaccessible en raison de la taille de ses molécules.

Résine de polylactide (9051-89-2)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Remarques
OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et	Algues		>1100	72h	CE50 (concentration)

cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance					efficace) mg/l
---	--	--	--	--	----------------

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus/produits inutilisés**

Ce produit n'est pas classé dans la catégorie des déchets dangereux. Incinérer dans une installation agréée.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vides et propres peuvent être recyclés.

Autres informations

Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

SECTION 14 : Informations relatives au transport**ADR Transport routier**

14.1 Numéro ONU Non réglementé

14.2 Nom d'expédition des Nations unies Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun(e)

RID Transport ferroviaire

14.1 Numéro ONU Non réglementé

14.2 Nom d'expédition des Nations unies Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Danger pour l'environnement Sans objet

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun(e)

IMDG Transport maritime

14.1 Numéro ONU Non réglementé

14.2 Nom d'expédition des Nations unies Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

transport	
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Polluant marin	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune information disponible

IATA Transports aériens	Non réglementé
14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations internationales

Sans objet.

Union européenne

Sans objet.

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Sans objet

Allemagne

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK)

Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 1 (auto-classification)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Sans objet.

SECTION 16 : Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Date d'émission	18-oct.-2017
Date de révision	16-oct.-2017
Remarque sur la révision	Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006, RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) n° 830/2015 du 20 mai 2015.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité